

COULEURS LADAPT

N° 37 NOV 2024

SEEPH 2024

HANDICAP ET PARCOURS PROFESSIONNEL : comment assurer une vraie égalité des chances ?

Le regard
des autres
ne devrait
jamais être
un handicap
à l'évolution
professionnelle.



P.4-9

HANDICAP ET PARCOURS
PROFESSIONNEL :
À QUAND UNE VRAIE
ÉGALITÉ DES CHANCES ?

P.10

LA SEEPH PRÈS DE
CHEZ VOUS

P.11

LES BÉNÉVOLES
ET LA SEEPH

AGENDA

Du 18 au 24 novembre, rendez-vous pour la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Du lundi au vendredi, LADAPT, l'Agefiph et le FIPHP vous proposent une série de webinaires thématiques afin d'apporter des réponses concrètes pour favoriser l'égalité des chances dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap. Ces mini-conférences seront diffusées en live sur LinkedIn et sur Youtube. Vous pourrez aussi les écouter en replay. LADAPT proposera également des conférences spéciales. Découvrez le programme !

+Info

www.semaine-emploi-handicap.com

LUNDI 18

DE 9H À 11H

LADAPT, l'Agefiph et le FIPHP lancent la SEEPH avec un événement inaugural retransmis intégralement en ligne.

MARDI 19

DE 12H À 13H

Webinaire LADAPT-Agefiph-FIPHP - L'accès à la formation : un levier essentiel du parcours professionnel.

MARDI 19

DE 15H À 16H30

Conférence européenne organisée par LADAPT : restitution du projet SAS sur le déploiement de l'apprentissage accompagné dans différents pays d'Europe. Cet événement sera retransmis en ligne sur Zoom. Il sera également possible d'y participer en présentiel à la Maison Boétie, 110 rue La Boétie, 75008 Paris.

MERCREDI 20

DE 10H À 12H

LADAPT vous donne rendez-vous pour une conférence sur l'emploi avec deux sous-thématiques : comment améliorer l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap et comment le sport peut permettre de rebondir professionnellement après un accident ? Cet événement sera retransmis en ligne sur Zoom. Il sera également possible d'y participer en présentiel chez notre partenaire Onepoint, 29 rue des Sablons, 75016 Paris.

JEUDI 21

DE 12H À 13H

Webinaire LADAPT-Agefiph-FIPHP – Handicap : comment accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi ?

VENDREDI 22

DE 12H À 13H

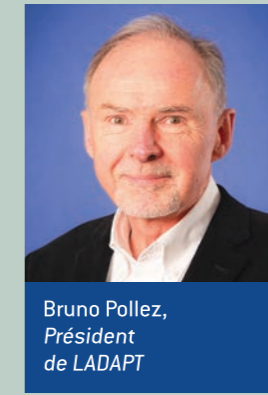
Webinaire LADAPT-Agefiph-FIPHP – Inaptitude, reconversion, accompagnement... les enjeux de fins de carrière.

ÉDITO

Cette année à nouveau, du 18 au 24 novembre, la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), organisée avec nos partenaires, le FIPHP et l'Agefiph, nous donne l'opportunité de rappeler notre engagement en faveur d'un emploi pour toutes les personnes vivant avec un handicap en capacité de travailler, que ce soit dans le milieu ordinaire ou le milieu protégé. Si dans la population générale, le taux de chômage est à 7 %, par contre dans la population des personnes handicapées qui souhaitent travailler, il demeure à 12 %. Notre mobilisation reste donc nécessaire et pressante.

Pour cette 28^e édition de la SEEPH, le thème retenu est l'égalité des chances dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap. Car au-delà de l'accès à l'emploi, il s'agit d'offrir à chaque personne, quelles que soient ses limitations, la possibilité d'un parcours professionnel fluide et équitable. Qu'il s'agisse de recrutement, de formation, de mobilité interne ou d'évolution de carrière, chaque étape doit être possible pour que chacun puisse se réaliser pleinement dans son activité.

Nous le savons, les travailleurs en situation de handicap continuent d'être confrontés à de fortes discriminations et à des injustices qui entravent leur parcours. En témoignage, notre étude IFOP révèle que 64 % des personnes handicapées en capacité de travailler affirment avoir subi des injustices dans le milieu professionnel, contre 36 % de l'ensemble de la population. Ces obstacles se manifestent dès le recrutement, avec des préjugés encore tenaces, mais aussi au quotidien, sous forme de stigmatisation, de sous-estimation des compétences et d'un manque de reconnaissance de leur contribution. Ce climat prive



Bruno Pollez,
Président
de LADAPT

les personnes en situation de handicap des mêmes chances de progression et d'épanouissement que les autres salariés, renforçant un sentiment d'injustice et de marginalisation. C'est pourquoi il nous faut continuer d'agir pour faire de chaque lieu de travail un espace de respect, d'inclusion et d'égalité de traitement.

À ce titre, plusieurs dispositifs permettent aux personnes en situation de handicap de sécuriser leur parcours professionnel, et nous devons les promouvoir davantage : l'apprentissage accompagné, l'emploi accompagné, les prestations de sécurisation de parcours ou encore les aides financières de l'Agefiph et du FIPHP. Ces dispositifs jouent un rôle majeur dans

les besoins d'adaptation ou de reclassement, et d'accompagnement. Enfin, ne manquons jamais une occasion de rappeler qu'il n'y a pas que le milieu ordinaire du travail pour permettre l'épanouissement socioprofessionnel d'une personne qui vit avec un handicap : les ESAT (ainsi que les entreprises adaptées d'ailleurs) s'offrent avec toute leur richesse d'adaptation ; les ESAT en particulier sont de véritables établissements médico-sociaux avec leur double fonction, activité professionnelle et accompagnement des personnes, qui reste indispensable pour certaines d'entre-elles.

En cette 28^e SEEPH, je tiens à exprimer toute ma gratitude aux équipes de LADAPT – bénévoles et professionnels – et aux personnes accompagnées, qui, par leur engagement et leur créativité, font de cet événement un moment national unique de sensibilisation, d'information et de partage. Votre mobilisation active renforce notre plaidoyer pour des parcours professionnels fondés sur l'égalité des chances, source d'épanouissement personnel.

SOMMAIRE

P.4

HANDICAP ET PARCOURS PROFESSIONNEL : À QUAND UNE VRAIE ÉGALITÉ DES CHANCES ?

Hubert Delmaire, José Carlos Dos Santos Goncalves, Guilaine Poinot, Laurence Dal Cin, Vanessa Colin, Manon Jeanneau et Hélène Gira répondent aux questions de recruteurs et de personnes en situation de handicap

P.10

LA SEEPH PRÈS DE CHEZ VOUS

Un aperçu des événements SEEPH dans toute la France.

P.11

BÉNÉVOLAT

Les bénévoles et la SEEPH



Votre magazine passe progressivement en format 100 % numérique, retrouvez-le dans votre boîte mail ou sur ladapt.net !

PAROLE À

Christel Desmonts, chargée de mission handicap, ENGIE Home Services

“ J'ai réalisé mon rêve d'enfant en devenant la première femme kinésithérapeute des Équipes de France Olympiques de boxe pour Pékin 2008, puis à Clairefontaine pour la Fédération Française de Football. Suite à un accident du travail, les médecins m'ont annoncé que je ne pourrais plus marcher ni reprendre mon métier. Une période assez difficile a suivi où il a fallu tout réapprendre afin de retrouver mon autonomie et tout repenser d'un point de vue professionnel. LADAPT est intervenue dans mon parcours alors que j'effectuais ma rééducation dans l'Établissement de soins médicaux et de réadaptation de Châtillon. En plus du soutien de toute l'équipe médicale et paramédicale, j'ai bénéficié du soutien des assistantes sociales et des psychologues pour définir mon projet professionnel. J'ai passé le concours de l'école des cadres de santé

pour effectuer un master en organisation et conduite du changement car cela faisait écho à mon ancien métier où l'on doit composer avec une multitude de paramètres et trouver des solutions pour atteindre un objectif. LADAPT m'a soutenue pour lancer ce projet et le rendre réalisable d'un point de vue aussi bien technique que financier. J'occupe désormais un poste de chargée de mission handicap et ergonomie : le mixe parfait entre mon ancien métier de kiné et mon diplôme ! Ma situation de handicap m'aide également en termes de posture puisque les collaborateurs peuvent se sentir davantage en confiance pour évoquer leurs difficultés. En effet, beaucoup d'obstacles persistent pour ces salariés. Par manque de connaissance, le collectif de travail n'a pas toujours les bonnes réactions. Des stéréotypes demeurent, par exemple un manager peut penser qu'un col-



laborateur en situation de handicap va être davantage malade. Pour répondre à ces enjeux, il est essentiel de sensibiliser la ligne managériale et tous les salariés : expliquer ce qu'implique une situation de handicap et les mesures d'accompagnement. Pour la SEEPH 2024, j'aimerais dire aux recruteurs qu'il faut savoir déceler le potentiel de chacun et faire confiance. ”



Directeur de la publication : Bruno Pollez
Rédactrice en chef : Karine Reverte
Comité éditorial et rédaction : direction du plaidoyer, partenariats et vie associative, service communication
Coordination éditoriale : service communication
Conception, réalisation : Armelle&lesCrayons
Impression : Imprimerie solidaire
Dépôt légal : 4^e trimestre 2024 - ISSN 3003-2806
Crédits photos : LADAPT

Chers adhérents, chers donateurs,
cette revue est la vôtre.
Faites-nous part de vos commentaires à
labaye.marc@ladapt.net

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /



En 2024, selon le rapport du Défenseur des Droits, le handicap demeure la première cause de discrimination en France*.

Ces inégalités se ressentent particulièrement dans le monde du travail et notamment lorsqu'on évoque les perspectives d'évolution professionnelle. Ainsi, selon l'étude IFOP menée par LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP pour la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2024, trois personnes en situation de handicap sur quatre estiment que leur handicap a freiné leur évolution professionnelle. Faire des études, trouver et conserver un emploi, progresser dans sa carrière, changer d'entreprise : pour toutes ces étapes du parcours professionnel, les personnes en situation de handicap sont plus nombreuses à exprimer des difficultés en comparaison avec l'ensemble de la population.

C'est pour dénoncer ces disparités qui s'expriment tout au long de la vie que LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP ont choisi ce thème pour cette 28^e édition de la SEEPH : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? ». Du 18 au 24 novembre, acteurs de l'emploi,

institutionnels, entreprises, associations mais aussi demandeurs d'emploi se réuniront afin d'explorer les bonnes idées à développer et à mettre en œuvre concrètement.

Handicap et parcours professionnel : quelles solutions ?

Les défis sont nombreuses pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier des mêmes opportunités de carrière que le reste de la population en emploi. En effet, elles peuvent rencontrer davantage d'interruptions de travail en raison de la maladie, être contraintes de se reconvertir suite à une inaptitude, ou encore souffrir de préjugés. Pour donner les mêmes chances à tous et éviter la désinsertion professionnelle, des dispositifs existent. Ils peuvent intervenir après une interruption de longue durée ou tout au long de l'évolution professionnelle. Afin de mieux les cerner, LADAPT vous propose de découvrir ces solutions à travers des témoignages recueillis par nos experts auprès de recruteurs ou de personnes vivant avec un handicap.

*Le handicap est le premier motif des réclamations reçues en matière de discrimination auprès du Défenseur des Droits. Les réclamations dans le champ du handicap portent principalement sur l'emploi public, l'éducation, la formation, l'emploi privé et les biens et services publics.

HANDICAP ET PARCOURS PROFESSIONNEL : À QUAND UNE VRAIE ÉGALITÉ DES CHANCES ?

Un RECRUTEUR pose la question suivante :

Un de mes collaborateurs, en situation de handicap, rencontre des difficultés sur son poste, que puis-je lui proposer comme accompagnement ?

HUBERT DELMAIRE
Directeur des dispositifs emploi formation inclusion, LADAPT Hauts-de-France

« Dans cette situation, le dispositif emploi accompagné (DEA) peut représenter une réelle solution car ce dispositif est à la fois au service du collaborateur et de l'entreprise. Il s'agit d'un accompagnement sur mesure négocié entre l'employeur, le salarié et le référent emploi accompagné, expert de LADAPT.

Les principaux avantages de l'emploi accompagné sont la durée d'accompagnement illimitée et la personnalisation du suivi. Les référents bénéficient d'une connaissance très fine des personnes qu'ils accompagnent. Leur rôle est de déterminer les besoins et de sensibiliser un tuteur de proximité, généralement le manager, à la conséquence du handicap sur le

poste. Il est essentiel que ce tuteur soit en lien direct avec la personne accompagnée afin de repérer les difficultés. Il peut ainsi se montrer réactif pour informer le référent qui va alors agir comme intermédiaire entre les besoins du salarié et ceux de l'employeur. Le référent peut également sensibiliser le collectif de travail pour permettre une bonne compréhension du handicap au sein de l'équipe. Enfin, il peut être présent à l'occasion des entretiens annuels pour traduire les difficultés. L'emploi accompagné consiste vraiment à mettre en place une situation de confiance entre l'entreprise et le salarié en situation de handicap. Je vous donne un exemple concret. Nous avons accompagné une personne avec une déficience intellectuelle qui n'avait jamais reçu de formation. Son employeur pensait qu'elle ne serait pas en mesure de comprendre et d'acquérir de nouvelles compétences. Nous avons pris le relais sur cette demande afin de monter un plan de formation personnalisé et adapté à cette salariée. Les champs d'action de l'emploi accompagné sont donc très larges, totalement personnalisables, et nécessitent une grande expertise des besoins liés aux handicaps dans le monde du travail. »



Emploi accompagné : retour d'expérience de JOSÉ CARLOS DOS SANTOS GONCALVES

« José Carlos Dos Santos Goncalves est agent titulaire de la fonction publique dans une bibliothèque du 18^e arrondissement de Paris. Accompagné par le dispositif emploi accompagné (DEA) de LADAPT Île-de-France depuis 2019, il occupe ce poste de bibliothécaire depuis 3 ans, sa plus longue expérience professionnelle à ce jour. José Carlos a réalisé un bilan de compétences en 2012, puis une formation en bibliothèque en 2014. Après quelques années sans travailler, il a décroché un premier emploi dans une bibliothèque universitaire mais il n'a pas souhaité renouveler son contrat. « Avec mon handicap, je rencontrais parfois des difficultés dans mes relations avec les autres, donc ce n'était pas toujours une évidence pour moi de travailler en équipe. Mon objectif, c'était de rentrer dans le monde de l'emploi de façon pérenne. »

En 2019, une personne de son entourage lui conseille le dispositif emploi accompagné : « Cap emploi, ESRP, il y a toujours eu plein de dispositifs, mais dans mon cas, ce qui a fait la différence c'est l'emploi accompagné. » Au début, José Carlos était réticent. En effet, avec l'emploi accompagné, on fait état de son handicap à l'employeur : « J'avais peur d'être mis à l'écart. Mais, finalement, j'ai affronté mes appréhensions et cela m'a permis de garder mon emploi. » Accompagné depuis 5 ans, José Carlos a également surmonté sa peur de l'autre. Aujourd'hui, il fait appel à son référent emploi accompagné bien moins fréquemment, sauf quand le doute s'installe : « Mon métier est très social, tous les jours je dois faire un pas de côté : avoir assez confiance en



moi pour mieux m'ouvrir aux autres. Souvent cela se passe bien mais j'ai des moments compliqués dus à ma sensibilité, et heureusement, il y a les professionnels de l'emploi accompagné dans ces moment-là. »

À l'approche de la SEEPH, José Carlos revient sur l'importance d'une communication adéquate quant à l'emploi des personnes qui vivent avec un handicap : « Si certains sont heureux de retrouver un travail, ils peuvent vite déchanter : le décalage peut-être important entre les exigences du poste et les possibilités d'adaptation de chacun. D'où l'importance d'une préparation en amont pour cibler des postes où les chances de maintien existent. » Bien que ce soit la SEEPH, José Carlos nous précise toutefois que le travail n'est peut-être pas destiné à tout le monde : « Il y a des personnes qui ne pourront pas entrer dans le moule parfois étroit du travail. La société peut créer des espaces où il est possible de s'épanouir autrement. Les personnes atypiques, hors cadre comme moi, ont besoin d'ouverture, de créativité. L'emploi accompagné m'a apporté cette respiration. »

Une PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP pose la question suivante :

Ça fait 10 ans que je travaille, on ne m'a jamais proposé de formation, que puis-je faire ?

GUILAINE POINSOT
Directrice du pôle inclusion,
LADAPT Normandie

“ En entreprise, chaque salarié peut exprimer ses besoins de formation lors de son entretien annuel avec son employeur. Ce moment d'échange est l'occasion de faire le point sur les compétences acquises et les évolutions souhaitées. Vous pouvez ainsi bénéficier d'actions de formation issues du plan de développement des compétences interne. Il ne faut donc pas hésiter à aborder le sujet.

Toutefois, si votre employeur ne souhaite pas vous accompagner dans votre projet de formation, vous avez également la possibilité d'initier vos propres démarches de formation en mobilisant votre compte personnel de formation (CPF). L'accord de votre employeur vous sera nécessaire uniquement si la formation s'effectue pendant votre temps de travail. Mais si celle-ci se déroule sur votre temps libre, vous n'êtes pas tenu de l'informer. Dans les deux cas, il est possible de mobiliser le compte personnel de formation (CPF) pour financer votre projet. En effet, ce compte formation a été créé pour redonner du pouvoir aux salariés, leur permettre de développer leurs compétences et d'avoir le choix. Ainsi, il est tout à fait possible d'effectuer une formation qui n'a aucun lien avec son métier actuel. Vous pouvez en outre proposer à votre employeur de cofinancer une formation : une part à sa charge et le reste avec votre compte personnel de formation.

Si vous avez besoin d'être guidé dans le choix de la formation, vous avez la possibilité de prendre contact avec Cap emploi ou



un conseiller en évolution professionnelle afin de réaliser un bilan de compétences. Là aussi, vous pouvez effectuer la démarche sans informer votre employeur et demander un financement par le compte personnel de formation. S'il y a une bonne entente avec votre employeur, vous pouvez lui en parler et lui demander de vous soutenir dans cette démarche pour financer ce bilan.

Si au cours de votre formation, vous avez besoin d'aménagements pour favoriser la réussite du projet, LADAPT, via des dispositifs comme la formation accompagnée (DFA), peut vous accompagner grâce à son équipe pédagogique afin d'adapter les supports de formation ou effectuer des recommandations ergonomiques. Nous pouvons intervenir dans tous les centres de formation. Vous pouvez contacter LADAPT directement et nous pouvons aussi vous guider et vous conseiller dans toutes démarches administratives pour le lancement du projet. Cela permet une réelle égalité des chances pour les personnes en situation de handicap qui ont ainsi accès à toutes les formations qu'elles souhaitent. Vous avez la possibilité de suivre le cursus de votre choix, à proximité de votre domicile, tout en bénéficiant d'un soutien personnalisé et adapté.

”



Une PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP pose la question suivante :

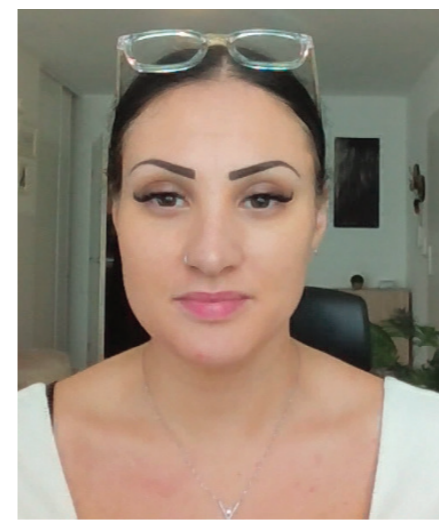
J'ai arrêté de travailler, j'aimerais me réorienter, je ne sais pas comment revenir sur le marché du travail.

LAURENCE DAL CIN
Responsable du
développement régional,
LADAPT Est

“ Avant de démarrer une recherche d'emploi, vous avez peut-être envie de prendre le temps de réfléchir à l'activité que vous souhaiteriez exercer. Pour cela, vous pouvez solliciter la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) afin d'être dirigé vers un établissement de préorientation. Pendant environ 3 mois, des professionnels vont vous accompagner afin de définir un projet qui corresponde à vos envies. Vous allez notamment apprendre à mieux vous connaître : quelles sont mes capacités ? Quelles sont les compétences de mon ancien métier que je pourrais mobiliser à nouveau ? La préorientation, c'est également l'occasion de découvrir des métiers à travers des immersions en entreprise ou dans des collectivités. Il n'est pas toujours facile de reprendre une activité professionnelle après

Reprendre le chemin de la formation : témoignage de VANESSA COLIN

“ Vanessa Colin débute une reconversion professionnelle en 2021 suite à un licenciement pour inaptitude. Vendeuse dans une grande enseigne, elle doit repenser sa carrière après une lourde opération du dos et a pour ambition de se rediriger vers un nouveau secteur.



une longue interruption, aussi ces stages vont vous permettre de tester le temps de travail optimal. L'objectif est de déterminer comment poursuivre et terminer sa carrière professionnelle de manière durable, sans altérer sa santé physique ou psychique.

Une fois la préorientation terminée et le projet défini, vous aurez peut-être besoin de suivre une formation. Pour cela, plusieurs solutions s'offrent à vous. Vous pouvez vous orienter vers un centre de formation classique. Si vous avez besoin de soutien ou d'accompagnement, les dispositifs comme la formation accompagnée peuvent venir en appui. Vous pouvez également choisir d'effectuer une formation dans un Établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP). Vous allez y apprendre un métier, réaliser des stages et surtout recevoir l'accompagnement d'une équipe composée de formateurs, de psychologues du travail et d'ergothérapeutes. Les professionnels vont vous aider à trouver des moyens de compensation afin de rester durablement dans l'emploi. L'objectif est également de reprendre confiance et de réaliser

Vanessa effectue une préorientation en 2022 où elle s'intéresse au secrétariat et définit son projet professionnel. C'est en juin 2023 qu'elle débute, à LADAPT à Cergy, une formation préparatoire de 6 mois en secrétariat : « Je ne voulais pas attendre la fin de la préorientation, mon objectif était d'enchaîner pour mener mon projet jusqu'au bout et éviter une rupture. » Lors de cette formation, Vanessa acquiert très rapidement les compétences, si bien que LADAPT lui propose une sortie anticipée au bout de 5 mois et, en accord avec son projet, la réoriente vers un concours d'école de secrétariat : « Je suis très contente car LADAPT m'a vraiment écoutée. Dès le départ, je savais ce que je voulais et ils m'ont suivie. Les professionnels s'adaptent à chaque personne et à ses objectifs. »

Vanessa réussit le concours d'entrée mais décide finalement de ne pas donner suite. Pour des raisons familiales, il est plus confortable pour elle d'effectuer sa formation à distance. LADAPT lui propose alors de poursuivre l'accompagnement via un dispositif de formation accompagnée mis en place dans le Val d'Oise sous le nom de Centre d'accès aux parcours (CAP) Hors-les-murs. Cela permet à Vanessa de suivre son cursus à distance, avec un centre de formation classique. En parallèle, elle rencontre les professionnels de LADAPT, selon ses besoins, pour faire un point sur

qu'il est possible d'exercer à nouveau une activité professionnelle.

Lorsque vous retrouverez le chemin du travail, vous aurez peut-être besoin d'un petit coup de pouce pour être plus serein. Dans ce cas, d'autres dispositifs comme l'emploi accompagné peuvent aussi vous aider en proposant un soutien totalement personnalisé.



l'évolution du projet. LADAPT la conseille aussi sur les aménagements à mettre en place et notamment l'acquisition d'une chaise ergonomique. Toutes les conditions sont réunies pour permettre à Vanessa de poursuivre sa formation dans une atmosphère sereine, et de se concentrer pleinement sur le travail qui demande une certaine discipline et de la motivation : « Il y a énormément de lecture, il faut être accrochée. On apprend par soi-même, on s'autocorrige, on se débrouille avec les outils mis à notre disposition. »

Quand elle recherche un stage, Vanessa choisit de parler de son handicap dès le début. Mais elle constate des limites dans certaines entreprises : « J'ai dû renoncer à une offre car ma chaise ergonomique ne passait pas dans les locaux atypiques. » Si Vanessa a un message à faire passer aux employeurs, c'est de ne pas avoir peur : « Je pense que les recruteurs ne sont pas au courant de toutes les aides disponibles. Mais surtout, si on souhaite travailler et qu'on postule à un poste, c'est que l'on se sent apte à accomplir les missions. »

Depuis le début de l'année, Vanessa suit les 18 mois de formation et va effectuer un stage de 2 mois pour obtenir son titre de secrétaire assistante en juin 2025. Elle aimerait pouvoir se spécialiser dans le notariat.

Un RECRUTEUR pose la question suivante :

Mon collaborateur est en risque d'inaptitude suite à des problèmes de santé : comment l'accompagner ?

MANON JEANNEAU
Responsable régionale des dispositifs sous gestion propre, LADAPT Ouest
HÉLÈNE GIRA
Ergonome et coordinatrice du service Offre aux Employeurs LADAPT Ouest

“ Dans de nombreuses situations, l'inaptitude peut être évitée. Le service des ressources humaines et le médecin du travail constituent le pivot central pour accompagner le salarié. Si votre collaborateur est en arrêt maladie de plus de 30 jours, vous pouvez lui proposer un rendez-vous de liaison afin de l'informer de ses droits et échanger avec lui sur les conditions de reprise : temps partiel, missions, etc. Vous pouvez aussi lui préconiser la réalisation d'une visite médicale de pré-reprise avec le médecin du travail qui permettra d'anticiper les modalités du retour au travail. Si la personne est en poste mais que l'activité n'est plus tenable, de nombreux leviers sont possibles pour prévenir la suite de son parcours. Le service des ressources humaines peut l'accompagner afin qu'elle puisse effectuer sa Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). La première question à se poser concerne l'adaptation du poste de travail. Des études de poste peuvent être menées par les services de prévention, les référents handicap ou votre service médical (infirmier, médecin...). Il faut ensuite tenter les changements qui peuvent être techniques (nouveaux outils de travail) ou organisationnels (temps de travail, changement de missions, mise en place d'aides humaines...). Pour concrétiser ces évolutions, l'employeur peut être aidé financièrement par l'Agefiph ou le FIPHP, si le collaborateur bénéficie de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. En tant qu'employeur, vous n'êtes pas seul dans cette démarche et il ne faut pas hésiter à faire appel



à des prestataires externes pour vous aider dans les études de poste et accompagner l'adaptation. LADAPT, par exemple dans le cadre de son offre aux entreprises, effectue ce type de prestations. Avant l'inaptitude, il est vraiment nécessaire de tout mettre en œuvre et de mobiliser le collectif de travail pour que la personne puisse poursuivre ses missions. Le médecin du travail sera également d'une aide précieuse pour éviter le risque de désinsertion, aussi il ne faut pas hésiter à solliciter son avis dans la mise en place des différentes mesures d'adaptation.

Si l'adaptation du poste n'est pas réalisable, vous pouvez réfléchir en interne si des opportunités sont possibles sur un autre poste en adéquation avec l'état de santé de votre collaborateur. En cas d'impossibilité de reclassement en interne, l'inaptitude au poste sera proposée. Pour limiter le risque de désinsertion professionnelle, nous vous incitons vivement à préparer la suite du parcours de votre collaborateur tant qu'il est encore dans vos effectifs. Des dispositifs existent. Pensez aux Bilans de compétences ou au Bilan de reconversion professionnelle (BRP), adapté aux personnes en situation de handicap, déployé par LADAPT, tous deux accessibles par le compte personnel de formation. Dans tous les cas, il est essentiel de rappeler que les actions quotidiennes visant à améliorer les conditions de travail jouent un rôle essentiel dans la gestion des risques professionnels et limitent les risques d'inaptitude et maladies professionnelles. Pour faciliter l'accueil, l'intégration et le maintien en emploi de salariés en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé, l'employeur peut également proposer des actions de sensibilisations à destination du collectif de travail et des managers. Ces actions participent à rendre les organisations plus inclusives. La bonne volonté de l'équipe sera essentielle pour permettre des aménagements de poste surtout lorsqu'ils sont organisationnels.

LADAPT EXPORTE SES SOLUTIONS en Europe



En Grèce, la Fondation Theotokos, acteur majeur dans le domaine de l'accompagnement des personnes avec des troubles cognitifs et des troubles du spectre autistique, œuvre depuis plus de 60 ans.

Avec plus de 5 500 enfants, adolescents et jeunes adultes accompagnés, son objectif est de favoriser l'autodétermination et l'intégration sociale de ces jeunes. Une véritable avancée a été réalisée avec la création d'Ergaxia, le premier service d'emploi accompagné en Grèce, qui a déjà permis à plus de 350 jeunes de trouver un emploi sur le marché du travail ordinaire. Une révolution dans un pays où l'inclusion professionnelle reste un défi.

Il y a 3 ans, la Fondation s'est engagée dans un projet innovant, financé par l'Union européenne : l'implémentation de l'apprentissage accompagné avec la méthode créée et développée par LADAPT Ouest. L'objectif du projet est d'instaurer un cadre de référence adapté au contexte grec. Ce projet a mobilisé Katie Katsouda, conseillère en emploi et responsable du département de préparation et d'intégration au marché du travail de Theotokos, ainsi que présidente de la Société hellénique



de l'emploi accompagné, et Nektaria Sifaki, responsable des départements de formation professionnelle de Theotokos et conseillère en orientation professionnelle. Ensemble, grâce à leur connaissance approfondie de la réalité grecque et leur vision partagée d'une inclusion sociale par le travail, elles ont porté ce projet avec une détermination sans faille. Le cadre de référence français pour l'apprentissage accompagné, ainsi que les bonnes pratiques étudiées lors des formations, ont fourni les lignes directrices pour développer le cadre de référence grec. Grâce à cette collaboration et au succès de la phase

pilote qui s'achève, ce cadre de référence est désormais une véritable opportunité de changement pour la Grèce, ouvrant la voie à un avenir plus inclusif pour les jeunes en situation de handicap.

Le 19 novembre, lors de la SEEPH 2024, les résultats de ce projet européen seront présentés au cours d'un webinaire retransmis sur Zoom.
+Info
semaine-emploi-handicap.com

EN SAVOIR + SUR L'APPRENTISSAGE ACCOMPAGNÉ

Cette méthode innovante repose sur l'accompagnement par LADAPT de l'employeur, de l'apprenti et du CFA pour permettre une prise en compte des besoins et l'acquisition des savoirs dans les meilleures conditions possibles.

+Info
ladapt.net

+Info
Retrouvez l'ensemble des dispositifs pour accompagner les personnes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle sur ladapt.net

Pourquoi se mobiliser pour la SEEPH ?

PAROLE À NOS PARTENAIRES

“ Partenaire de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées depuis 2018, le groupe Randstad fait de cet événement un rendez-vous incontournable pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'emploi. Animations, conférences, jeux, rencontres, le siège comme le réseau se mobilisent pour sensibiliser les collaborateurs et les clients à cette cause. Mais au-delà de cette semaine incontournable, nous travaillons tout au long de l'année aux côtés de LADAPT afin de développer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mais aussi pour mener

des actions de sensibilisation auprès de tous nos salariés permanents et nos clients (lutte contre les stéréotypes, visibilité du handicap en entreprise...). Nous sommes fiers d'être le partenaire "emploi" de la SEEPH car offrir à tous les talents les meilleures opportunités d'emploi sur la base de leurs seules compétences est au cœur de l'engagement quotidien de nos équipes.

RAPHAËLLE OUVRY,
Directrice Générale des Ressources humaines du groupe Randstad

LA SEEPH PRÈS DE CHEZ VOUS

Du 18 au 24 novembre, des centaines d'événements, organisés par LADAPT et ses partenaires, auront lieu dans toute la France. Vous pourrez participer à des conférences, des sensibilisations, mais aussi à des actions en faveur de l'emploi.
+Info semaine-emploi-handicap.com

Rallye de l'emploi Le Mans

Le 19 novembre, LADAPT Ouest donne rendez-vous aux employeurs, élus et demandeurs d'emploi autour d'un circuit « Découverte des parcours ». L'événement débutera à 14h avec une table ronde intitulée « Performance et handicap au travail, c'est possible, parlons-en ! ». Puis à partir de 15h30, place au rallye « Mêmes chances pour tous, un challenge en équipe autour de circuits ! ». Vous pourrez notamment découvrir des stands avec les acteurs du service public spécialisés dans l'emploi, des mises en situation ou encore un quizz sur Klaxoon. Pour les participants, répartis en équipe, l'objectif est de découvrir la diversité et parfois la complexité des parcours professionnels des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Jeu de piste Caudry

LADAPT Hauts-de-France, en collaboration avec plusieurs partenaires, organise un jeu de piste le 20 novembre au sein de la commune de Caudry pour découvrir les enjeux du handicap dans le monde du travail. Trois parcours ouverts à tout public sillonneront la ville allant de commerce en commerce. À la fin de journée aura lieu un temps d'échanges entre les commerçants, les entreprises et les acteurs du handicap.

Rencontre Emploi & Handicap - Évry

Le 20 novembre, LADAPT organise ses 9^e Rencontres Emploi & Handicap de l'Essonne, à la Chambre de commerce et d'industrie d'Évry. Le matin, se déroulera un événement dédié aux professionnels articulé autour d'une masterclass et de deux ateliers interactifs. Les thématiques abordées seront les suivantes : recruter en assurant l'égalité des chances et la sécurisation des parcours professionnels. À partir 14h, l'Handicafé@ ouvrira ses portes pour accueillir les demandeurs d'emploi en situation de handicap du territoire mais aussi des départements alentour. Ce temps fort

permet aux candidats de rencontrer, sous la forme d'un *job dating*, des employeurs qui recrutent dans différents domaines. Plus de 250 candidats sont attendus pour l'occasion et 19 employeurs seront présents afin de proposer plus de 150 offres d'emploi, principalement en CDI et en CDD. À noter également la présence de partenaires de l'emploi tels que France Travail et Cap emploi, mais aussi de l'Agefiph et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Essonne, qui tiendront un stand pour être à disposition des candidats et répondre à leurs questions. Parmi nos partenaires, une conseillère en image sera également présente pour aider les candidats avant leurs entretiens et leur permettre de prendre confiance en eux.

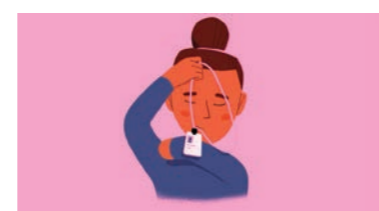
Bus tour à Lyon

Le 19 novembre, LADAPT, l'Agefiph et le FIPHP lancent un Bus Tour SEEPH, à destination des employeurs. Ce voyage sera l'occasion de visiter des entreprises handi-accueillantes afin découvrir les bonnes pratiques et solutions qu'elles ont mises en place pour les salariés en situation de handicap. Une parfaite occasion pour d'informer et s'inspirer.



LA SEEPH C'EST AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Retrouvez la campagne de communication sur Youtube, Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn et TikTok.



BÉNÉVOLAT

LES BÉNÉVOLES et la SEEPH



Comme chaque année, le Réseau des bénévoles de LADAPT s'engage pour la SEEPH et participe à de nombreuses actions. Découvrez un aperçu des événements prévus en 2024.



Dans le Vaucluse, des conférences et des tables rondes

Le 21 novembre, dans la salle des fêtes de Robion, le Réseau des bénévoles, le Collectif Handicap 84, France Travail et Cap emploi organisent deux tables rondes autour de la thématique de la SEEPH : « Handicap et parcours professionnel : comment garantir une vraie égalité des chances ? »

En Normandie, des actions de sensibilisation en entreprise

Les bénévoles avec les professionnels de LADAPT proposent aux salariés de découvrir les différents types de handicap via des ateliers sensoriels : simulation de la surdité, parcours pour les personnes à mobilité réduite, simulation de troubles musculo-squelettiques... Avec un apport théorique, une mise en situation et un temps d'échanges afin d'évoquer son ressenti, LADAPT accompagne les salariés sur le chemin de la prise de conscience de la réalité du handicap.

En Méditerranée, retrouvez les bénévoles lors de deux événements

OPPORTUNI'TH EMPLOI

Venez à la rencontre des employeurs à l'occasion d'un recrutement inversé ! Cet événement s'adresse en particulier aux personnes intéressées par le secteur de la restauration. Rendez-vous le 18 novembre, de 14h à 16h, à la Cité des métiers de Marseille et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Lancement de la SEEPH 2024 avec un spectacle unique ! Le FIPHP, en collaboration avec LADAPT Méditerranée, la DREETS PACA, le PRITH PACA, vous invite à commencer la Semaine européenne pour l'emploi des per-

sonnes en situation de handicap (SEEPH) d'une manière originale : avec un spectacle qui allie humour et autodérision pour aborder un sujet crucial, le handicap invisible et les parcours de reconstruction.

Ça sent l'eucalyptus, un drame comique autobiographique de Marjolaine Pottlitzer, mis en scène par Eric Desport. Marjolaine partage avec nous son incroyable histoire : une vie bouleversée par la chute d'un eucalyptus. Avec un humour grinçant, elle raconte son accident, les étapes de sa reconstruction et son acceptation du handicap... invisible. Rendez-vous le **lundi 18 novembre** à 14h30, au théâtre Antoine Vitez, espace le Cube, à Aix-en-Provence.

Au programme :

14h30 - 15h45 : spectacle de Marjolaine.
15h45 - 16h30 : échanges avec la comédienne.
16h30 - 17h30 : moment convivial autour d'un rafraîchissement.

MERCI

Merci à nos PARTENAIRES SEEPH

Merci à tous les partenaires, entreprises, institutionnels et médias, pour leur soutien lors de la 28^e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées !



PENSEZ À L'ADHÉSION EN LIGNE !

Plus simple, plus rapide : scannez le QR code ou rdv sur www.ladapt.net et cliquez sur le bouton "J'adhère". Merci !

66 % du montant de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, votre soutien de 50 euros vous revient à 17 euros.



BULLETIN DE SOUTIEN

Merci de renvoyer ce bulletin de soutien dans l'enveloppe T à disposition :

LADAPT
21-23 rue des Ardennes - 75019 Paris

Oui, je souhaite apporter mon soutien ponctuel*

20 € 30 € 50 € 100 €

Autre montant : _____ €

Je joins mon don par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **LADAPT**

Je souhaite recevoir, en toute confidentialité, une documentation gratuite sur les legs, donations et assurances-vie.

* À partir de 20 €, vous devenez adhérent de LADAPT pour l'année.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case :

21-23 rue des Ardennes - 75019 Paris - Tél : 01 48 10 38 58 - soutien@ladapt.net

VOS COORDONNÉES :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____ @ _____

Téléphone :

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25/05/2018 accordé à toute personne le droit d'accès au traitement de ses données personnelles, ainsi que le droit de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression de ses données. En cas de besoin, veuillez contacter notre déléguée à la protection des données (dpd@ladapt.net)



www.ladapt.net

Vous avez une question relative à votre adhésion ?
Contactez Marc Labaye, chargé de la relation avec les adhérents, au 01 48 10 38 58 ou à labaye.marc@ladapt.net

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /